

# COMMUNIQUÉ CGT

Secteurs Fédéraux CGT des CHEMINOTS  
NORD PAS-DE CALAIS, PARIS NORD, AMIENS

le 18 Mars 2022



## LETTRE OUVERTE A

Monsieur Jean-Pierre Farandou  
Président Directeur Général  
De la SNCF

Monsieur le Président,

Vous sollicitez la CGT par courrier électronique en date du 11 mars pour nous rencontrer le 18 Mars sans en préciser l'objet ni le périmètre réel.

Nous avons toujours répondu présent aux sollicitations de la direction de l'entreprise, attachés au dialogue social et désireux de faire avancer la cause des cheminots, engagés pour un vrai service public ferroviaire de qualité, fiable et sécurisée.

L'expression du dialogue social revêt aussi d'autres formes, par exemple, la Demande de

Concertation Immédiate qui est réglementée et formalisée.

Ainsi, depuis la dernière réforme du système ferroviaire en 2018, nous nous sommes rencontrés régulièrement avec la direction, à des bilatérales régulières et lors de DCI au cours desquelles nous avons eu maintes occasions de dire nos analyses des réorganisations que vous comptiez mettre en place, mais aussi de nos inquiétudes de leurs conséquences sur les conditions de vie, de la santé et de travail des cheminots, sur l'emploi

et sur la qualité du service public qui en découlerait.

Les effets de ces projets se font déjà sentir, avant même leur mise en place effective, aussi bien pour les usagers que pour les salariés.

Pendant ce temps, la direction SNCF après avoir unilatéralement transposé dans l'entreprise l'accord « classifications et rémunération » pour une soi-disant uniformisation de la rémunération des agents contractuels mais aussi imposition des classes et emploi-types pour tous les cheminots y compris les statutaires, elle entreprend le dépoussiérage du statut.

**Son seul but étant de mettre en place tous ces accords en lieu et place du statut.**

La direction entend dépoussiérer le statut, en enlevant près de 80% de son contenu, autrement dit toutes les notions de processus disciplinaires, de notations, de droits syndicaux sont remises en cause.

En se servant de l'accord Classifications/Rémunération et de la transposition unilatérale qu'elle en a fait, la direction entrevoit la possibilité de mettre les cheminots statutaires au même niveau que tous les salariés de la branche.

Ce projet sera mis sur table le 12 Avril prochain lors de la Commission Mixte du Statut.

Ces faits posent la question de la plus-value d'une simple entrevue de trente minutes ?

Peut-être pour vous, une opportunité supplémentaire d'afficher votre attachement au dialogue social ?

Sachez Monsieur le Président, que la situation sociale dans l'entreprise, est délétère, que les cheminots très attachés à leurs métiers, souffrent de mauvaises conditions de travail, de pressions sur la production qui les épuise, et de baisse importante de pouvoir d'achat induite par une politique des salaires honteuse.

Néanmoins, nous sommes présents ce 18 mars 2022, comme nous en émettions le souhait auprès des directions locales ou régionales lors de vos visites aux cheminots, ce qui est bien le cas ce jour.

Dans ce trop court temps d'échanges, il nous est apparu nécessaire de vous remettre ces quelques revendications concernant le périmètre des CSE Voyages axe nord et TER Hauts de France.

**Ainsi, il nous paraît nécessaire de répondre en premier lieu à :**

- Baisse de l'amplitude horaires des guichets de 8 gares des HDF, et les 13 suppressions d'emplois qui y correspondent,
- Avenir de ces guichets et des cheminot-e-s qui y travaillent aux regards des attentes des Usagers,
- Projet ARC, et ses conséquences en matière de suppression d'emplois, de casse du dictionnaire des filières, et de dégradation des conditions de travail, et in fine du service public ferroviaire,
- Relations détériorées entre la direction TER Hauts de France et le Conseil Régional dans le cadre de sa volonté dogmatique d'ouvrir à la concurrence le train du

- quotidien et vos refus d'entendre la CGT proposer l'alternative.
- Dysfonctionnement du Plateau GM dû aux manques de moyens
  - Réorganisation des RCAD, et ses conséquences en matière d'emploi et de conditions de travail,
  - Avenir du Train + Air et des guichets et emplois qui y correspondent,
  - Suppressions de postes et d'emplois de vendeurs annoncés en gare du Nord et à Marne la Vallée,
  - Avenir de la vente TER en gare du Nord et dans les gares des Hauts de France,
  - Postes vacants en grand nombre dans de nombreuses gares de l'Axe Nord,
  - Absence d'embauches sur l'établissement Axe Nord,
  - Projet de référentiel Axe Nord sur l'indemnité de connaissances étrangères, et ses conséquences sur la rémunération des cheminots,
  - Conséquences de l'ouverture à la concurrence sur le périmètre de l'Axe Nord, mais également sur l'ensemble des cheminots
  - Avenir de l'UO PXT du Technicentre du Landy,
  - Réorganisations en cours au Technicentre du Landy,
  - Sous-effectifs et postes vacants au Landy,
  - Problématique des roulements d'ADC sur l'axe nord, générant un préavis unitaire reconductible toujours en cours. Une direction qui joue la division. Un Ordonnancement défaillant. Trop nombreuses entraves à la réglementation laissant la place à l'auto-commande du personnel. Des DCI sans rédaction de RCC par des dirigeants dépassés. Des règles de Notations bafouées.
  - Réorganisations continues au Technicentre HDF,
  - Pressions managériales,
  - Manque d'effectif indéniable dans les métiers concourant à la production des TER : ADC, ASCT, Matériel, Escalier, ect... du périmètre du CSE TER Hauts de France.
  - ...

Ces quelques revendications sont connues des dirigeants de Voyages axe nord et TER Hauts de France mais restent lettre morte malgré la colère grandissante de nos collègues qui ne demandent qu'à pouvoir bien travailler et ne supportent plus d'être dénigrés par les voyageurs ou par leurs dirigeants.

Il est grand temps d'entendre et écouter la colère des cheminots et des usagers. Le service public ferroviaire mérite bien mieux que cela.

**Vous déclamez « TOUS SNCF », la CGT vous répond « TOUS SERVICE PUBLIC, TOUS CHEMINOTS ».**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations.

La CGT des Cheminots N.P.D.C, PARIS-NORD, AMIENS



**POUR LE DÉVELOPPEMENT DU  
SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE  
ET LE PROGRÈS SOCIAL :**

**LA MANIFESTATION  
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL  
-31 MARS 2022 À 13H-**

**la  
cgt**

FÉDÉRATION  
DES CHEMINOTS  


**CHEMINOTS, TRANSPORTONS  
LE DÉBAT À PARIS!**